

Article 21 du Règlement

• (1110)

[Français]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNECANADAIR—LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE
CONSERVATEUR

M. Pierre Deniger (La Prairie): Monsieur le Président, le journal *La Presse* nous a donné aujourd'hui la plus récente position du parti progressiste conservateur dans le dossier Canadair. En effet, le critique de l'industrie, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson), nous disait que le gouvernement conservateur, si jamais il y a lieu, ne mettrait pas la clé dans la porte de la Canadair, mais plutôt que cette avionnerie servirait peut-être à faire autre chose que des avions. C'est une position assez étonnante, d'autant plus que le 1^{er} novembre dernier, le chef de l'Opposition officielle (M. Mulroney) disait sur les ondes de CKVL qu'il vendrait la Canadair à l'entreprise privée, comme si l'entreprise privée achèterait la Canadair... D'autant plus étonnante, monsieur le Président, cette solution, qu'au début de l'année, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) et le député de York-Peel (M. Stevens) étaient prêts à couper les vivres à la Canadair et à la laisser mourir. D'autant plus étonnante cette solution, monsieur le Président, que le chef de l'Opposition officielle, lors du Congrès à la direction, avait comme solution d'envoyer le député de York-Peel avec une paire de ciseaux régler le cas de la Canadair.

Monsieur le Président, ceci prouve une fois pour toutes que les progressistes conservateurs n'ont pas de position, que lorsqu'un des députés ose s'exprimer, lorsqu'il contredit tous les autres, pour les progressistes conservateurs, la règle est simple: «le silence est d'or et la parole est d'argent.»

* * *

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME

L'ÉTABLISSEMENT D'UN MINISTÈRE

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, le Nouveau parti démocratique veut garantir au multiculturalisme une vraie place dans notre mode de vie et tient à éviter que ce ne soit une vaine politique. Nous avons entendu avec satisfaction le gouvernement annoncer dans le discours du trône qu'il a l'intention de présenter une loi sur le multiculturalisme.

Le 5 octobre 1983, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) de créer un véritable ministère du multiculturalisme. Le premier ministre a répondu que les dispositions actuelles étaient idéales. Nous recommandons instamment au gouvernement de réexaminer attentivement la question en vue d'élargir la portée du nouveau projet de loi afin de créer un ministère entièrement consacré au multiculturalisme. Nous demandons que le ministère ait son propre sous-ministre comme le réclament tous les groupes ethnoculturels. Nous demandons également au gouvernement d'établir un comité permanent de la Chambre chargé du multiculturalisme. Nous ne voulons pas

simplement un document sur le multiculturalisme qui ne s'accompagne d'aucun changement fondamental à la direction multiculturelle.

Nous réclamons la reconstitution immédiate du groupe de travail parlementaire sur les minorités visibles. Nous demandons aussi au gouvernement d'accroître le nombre de chaires en études ethniques, d'augmenter les travaux sur les groupes ethnoculturels et de distribuer une documentation de nature plus populaire qui permettrait aux Canadiens de tous les groupes ethniques de mieux comprendre leur propre patrimoine culturel et de le faire partager à leurs concitoyens.

* * *

LE DÉSARMEMENT

L'INQUIÉTUDE DES ÉTUDIANTS DU NIAGARA COLLEGE

M. Gilbert Parent (Welland): Monsieur le Président, lorsque nous avons interrompu nos travaux tout à l'heure, il m'a été donné de m'entretenir avec des étudiants du Niagara College. Je me suis alors rendu compte que la menace nucléaire qui plane sur nos têtes était leur principal sujet de préoccupation. Ils en étaient venus à discuter de cette question lors d'un cours dans lequel ils étudiaient les facteurs de stress. Ayant décidé de passer à l'action, ils ont recueilli des signatures pour présenter une pétition. Or, ce n'est pas là mon intention mais je tiens à signaler que, dans ma région du moins de jeunes étudiants ont voulu me faire part des difficultés auxquelles, malgré leurs vertes années, ils doivent déjà faire face.

Je voudrais aujourd'hui féliciter spécialement les étudiants du Niagara College, qui n'ont pas eu peur de saisir le taureau par les cornes, pour ainsi dire, et sont venus me demander d'exposer leurs préoccupations à la Chambre des communes. Je prie instamment tous les députés ici réunis, mais surtout le premier ministre (M. Trudeau) et son ministre des Affaires extérieures (M. MacEachen), de veiller à ce que l'impossible soit fait pour éviter un conflit nucléaire et pour mettre un terme à l'escalade de l'armement nucléaire.

* * *

LES DÉPUTÉS

L'ANNONCE DE LA DÉMISSION DE M. CHÉNIER

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député de Timmins-Chapleau (M. Chénier) d'avoir eu le courage, la sagesse et la prévoyance de démissionner de son siège à la Chambre des communes à compter du mois d'août 1984. Il n'arrive pas très souvent que des membres de l'opposition voient un député ministériel qui a l'intelligence de planifier sa sortie avant que les électeurs ne le mettent à la porte.